

Sortie de crise

Quelle sortie de crise après le mouvement des gilets jaunes ? Si le flou le plus complet règne dans les rangs de la majorité, le Parti Socialiste a décidé de prendre le taureau par les cornes et d'offrir un débouché politique crédible.

« **N**ous avons adopté une méthode de travail qui nous permettra d'avancer des propositions et de répondre aux aspirations qui sont apparues », explique Isabelle This Saint-Jean.

Depuis le début du mouvement, et avant même les premières manifestations du 17 novembre, le Parti Socialiste demande une conférence sociale. Le président de la République a préféré la solution du *Grand débat*, qui a sans doute permis de mettre en avant ses qualités intellectuelles et physiques mais pas de répondre aux demandes remontant des ronds-points.

« Nous avons d'abord cherché à cerner les demandes et nous ne nous sommes pas retrouvés dans le cadre qu'a tenté d'imposer le gouvernement », précise la secrétaire nationale. Pour les socialistes les revendications tournent autour de trois enjeux : le pouvoir d'achat et la justice fiscale, les transitions écologiques et numériques, et la démocratie.

Pour réaliser le travail de propositions, le groupe peut s'appuyer sur trois piliers. D'abord une compilation de l'ensemble des propositions déjà faites par les parlementaires depuis 2017. « En relisant les amendements ou les propositions de lois que nous avons déposés à l'Assemblée ou au Sénat, nous disposons déjà d'une base très solide car, même s'ils ne sont pas nombreux,



Le PS est une force de propositions

nos député.es réalisent un énorme travail. Ensuite, nous regardons avec la plus grande attention les remontées des sections et des fédérations que nous avons sollicitées pour nous remonter ce qui est ressorti des débats.»

Les propositions du PS s'inspireront aussi des bonnes pratiques des collectivités locales, « car, si les réponses doivent être législatives, financières et budgétaires, elles doivent aussi s'inspirer de ce qu'inventent tous les jours les élus locaux », souligne Isabelle This-Saint Jean, évoquant notamment l'expérimentation du revenu de base ou les territoires zéro chômeurs.

Enfin, le Parti Socialiste a commencé à confronter ses analyses et ses propositions avec les forces vives que sont les syndicats, les ONG, les associations ou les intellectuels « qui méritent mieux que le rôle de faire-valoir que le Président leur a imposé pendant plus de 8 heures ».

Ce long travail doit permettre au Parti Socialiste d'apporter des réponses aux revendications immédiates. Mais il doit aussi montrer que, plus généralement, son projet qui combine redistribution, régulation et dialogue social est le plus pertinent pour engager les transitions énergétiques et numériques.



Ici et maintenant!

« Les multinationales doivent payer leurs impôts là où elles font leur chiffre d'affaires ». Ce principe pourtant simple n'est pas appliqué.

Dans une Tribune publiée le 11 mars dans *Le Monde*, un collectif de personnalités, dont Olivier Faure, appelle le gouvernement à prendre des mesures pour qu'il soit enfin mis en application.

« 8 % du patrimoine financier mondial est détenu dans les paradis fiscaux, soit près de 7 900 milliards d'euros. 40 % des profits des multinationales sont déclarés dans des paradis à fiscalité faible ou nulle, soit près de 650 milliards de dollars chaque année. Leurs profits croissent et pourtant leurs impôts baissent... Il manque à la France et à l'Union européenne 20 % de leurs recettes au titre de l'impôt sur les sociétés », s'indignent les membres de ce collectif. Ils proposent que « chaque société domiciliée à l'étranger, vendant des biens ou des services en France, pour un montant excédant 100 millions d'euros, paie l'impôt sur les sociétés en France ».

Nos combats communs

« *Nous, on parle d'Europe !* », ont insisté Yohann Nédélec et Forough Salami-Dadkhah, pour le Parti Socialiste, et Julien Masson et Charles Braine, pour Place Publique, lors de leur première conférence de presse commune le 25 mars.



« *Nous, on parle d'Europe* »

La résolution adoptée à l'issue du Conseil national, qui s'est tenu le 16 mars, précise : « **Un travail collectif a permis à plusieurs formations politiques de gauche d'identifier dix combats communs que nous pouvons porter collectivement et fièrement lors de l'élection européenne en affirmant nos identités respectives. Ces dix combats sont pleinement cohérents avec les orientations du texte "Changeons d'Europe" adopté par les militants du Parti Socialiste, le 13 octobre 2018.** »

Alors que sont ces dix combats communs ? Ils visent à réformer profondément l'Union européenne pour la rendre plus écologique, plus solidaire, plus juste, plus sociale et plus démocratique.

Ce n'est pas un hasard si le premier combat commun mis en avant est celui qui consiste à mettre en place une politique d'exception écologique en retirant les dépenses liées à la transition écologique du calcul des 3% de déficit public. Face à l'urgence, il faut agir à l'échelle du continent et se donner les moyens de relever le défi de la transition énergétique.

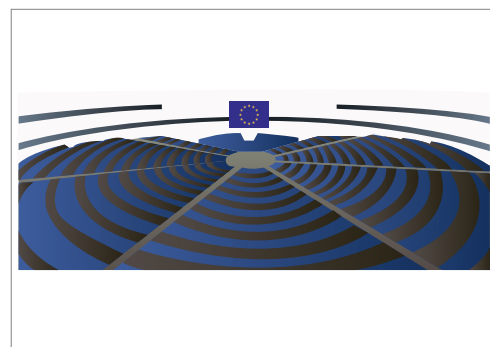
« L'Union européenne doit se ressaisir et retrouver ses valeurs. »

Cette Europe que veulent bâtir celles et ceux qui se retrouvent dans les dix combats communs doit être plus démocratique et plus transparente. À cet égard, il convient de renforcer les droits du Parlement afin qu'il dispose d'un droit d'initiative.

Pour retrouver la confiance des électeurs, l'Union européenne doit prendre des mesures fortes pour

que cessent les allers et retours de fonctionnaires européens entre les instances de l'Union et les sociétés privées. Les entreprises condamnées pour des faits de corruption ne pourront plus exercer l'activité de lobbying. Et, enfin, un parquet européen anticorruption sera installé.

L'Union européenne doit se ressaisir et retrouver ses valeurs en accueillant dignement les réfugiés. Pour se faire, le règlement de Dublin sera abrogé et une agence de l'asile européen, indépendante sera mise en place.



Renforcer les Droits du Parlement

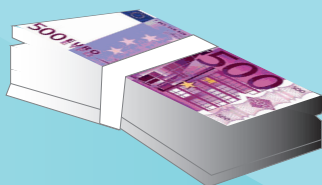
Alors que l'Union européenne ronronne, c'est autour de ces dix combats communs que les militants pro-européens doivent se retrouver pour que le 26 mai marque un nouveau départ de la construction européenne.

Quelques exemples de combats communs



Pour une société respectueuse du vivant

Nous organiserons la sortie progressive de l'agro-industrie des intrants chimiques au profit d'une transition franche vers l'agro-écologie et l'agriculture paysanne.



Pour une fiscalité européenne juste

Nous réviserons le droit de la concurrence européen pour qu'il protège les services publics et arrête les vagues de libéralisation et de privatisations, notamment dans les réseaux (numériques, routiers, ferroviaires et les grandes infrastructures).



Pour un service européen de la jeunesse

Nous instaurerons un service pour tous les jeunes européens, avec la possibilité de partir pour des études, une formation professionnelle ou un engagement associatif à l'étranger.



La gauche est l'avenir de l'Europe

« Pour cette élection, toutes les voix compteront et nous devons dès maintenant aller à la rencontre des électeurs pour leur présenter nos propositions ». Le 23 mars, au Café de la Cale au Relecq-Kerhuon, près de 50 personnes se sont retrouvées pour un café-débat consacré aux enjeux des élections européennes du 26 mai, organisé par le Parti Socialiste (PS) et Place Publique (PP).

« C'est la première initiative commune depuis le conseil national qui a entériné le rapprochement avec Raphaël Glucksmann », a insisté le Premier secrétaire du PS, Johann Nédélec.

Forough Salami-Dadkhah, désignée par les socialistes bretons pour figurer sur la liste européenne, et Josselin Chesnel, secrétaire fédéral à l'Europe, ont présenté les dix combats communs autour desquels le Parti Socialiste et Place Publique entendent organiser leur campagne (voir article page 2).

Militants ou sympathisants socialistes ou de Place Publique ont

insisté sur l'urgence d'une inflexion de la politique européenne.

Tous partagent la même ambition. Dans le Finistère, l'Europe fait partie de notre quotidien. C'est une évidence pour la Politique Agricole Commune ou la politique commune des pêches. Mais l'Union européenne intervient aussi dans le financement des grandes infrastructures, comme le tramway ou le port de Brest, ou dans les programmes universitaire ou scientifiques. Il faut s'en féliciter, mais il convient aussi d'entendre les acteurs de terrain et réformer les



Le 23 mars au Relecq-Kerhuon

procédures qui, trop souvent, dissuadent certaines associations, entreprises ou établissements scolaires de solliciter des fonds auxquels ils pourraient pourtant prétendre. « Aujourd'hui, la tendance est à la renationalisation de la gestion des fonds européens. Il faut au contraire que l'Union européenne fasse confiance aux collectivités, et en particulier aux régions », a plaidé Forough Salami-Dadkhah.

Cette campagne ne sera pas un long fleuve tranquille pour les militants européens. Car, compte tenu de l'orientation donnée par la commission actuelle, pour être fidèle aux valeurs de solidarité et de coopération, il faut changer le fonctionnement des institutions et opérer des ruptures franches, notamment en matière commerciale et budgétaire. Certains tentent de limiter l'enjeu du scrutin du 26 mai à un face à face entre ceux qui veulent liquider l'Union européenne et ceux qui s'accommodent très bien du statu quo. « Il existe une troisième voie, plus exigeante et nous allons l'incarner », a promis Forough Salami-Dadkhah.

En savoir plus

Le Groupe Finistère & solidaires recrute

**FINISTÈRE
ET SOLIDAIRES**

HOLL ASAMBLES EVIT PENN AR BED

Le Groupe Finistère & solidaires au Conseil départemental du Finistère recherche un.e chargé.e de mission.

Placé.e sous l'autorité hiérarchique de la présidente de Groupe : • il/elle assistera les élus dans le cadre de leurs mandats.

Il/elle participera à la communication du Groupe auprès des acteurs institutionnels, associatifs et des médias. Activités principales :

- Rédaction de discours, éditos, articles web, argumentaires, communiqués de presse ;
- Suivi des politiques départementales ;
- Organisation des temps forts du groupe : séminaires, réunions, point-presse ;
- Communication : lettre d'information, flyers, gestion des réseaux sociaux.

Profil recherché :

- Bonne connaissance de l'environnement politique et du fonctionnement des collectivités territoriales ;
- Esprit d'analyse et de synthèse, bonnes capacités rédactionnelles ;
- Capacité d'anticipation, esprit d'initiative et de propositions ;
- Rigueur, autonomie, loyauté et discrétion ;
- Formation supérieure en science politique, Droit, Sciences humaines, Communication.

Rémunération selon profil. Poste à pourvoir dès que possible à la Maison du Département, 32 Boulevard Dupleix à Quimper. Contact : Erwan Jegou - directeur de Cabinet de la présidente : erwan.jegou@finistere.fr

Les élu.es défendent HOP !

L'avenir de HOP! à Morlaix ne manque pas d'inquiéter les élus locaux qui, derrière Jean-Luc Fichet, ont décidé de se saisir de ce dossier pour défendre l'emploi. La maire de Morlaix, Agnès

Le Brun, la députée Sandrine Le Feu, le président du Conseil régional Loïc Chesnais-Girard, Thierry Piriou, président de Morlaix communauté, Jean-Paul Chapalain, président de la délégation de Morlaix de la CCIMBO, et le sénateur Jean-Luc Fichet ont, dans un courrier commun, interpellé la présidente de HOP!.

En effet, les élu.es ont de quoi être inquiets pour la pérennité de la présence de l'entreprise dans le Finistère. La compagnie aérienne Brit Air, basée à Morlaix, a été rachetée par le groupe Air France en 2000 et a été fusionnée en 2015 avec deux autres compagnies régionales pour constituer la compagnie HOP!. Cette fusion s'est traduite par la suppression du siège social de Morlaix et d'une cinquantaine d'emplois.

Aujourd'hui, le site HOP! de Morlaix compte environ 300 emplois. Mais le PSE en cours prévoit déjà la suppression de 23 emplois. Face à cette situation, les élu.es de Morlaix exigent des réponses de la direction de HOP!.

Agenda

2 avril

Votes en sections
sur la liste pour les
Européennes.



14 septembre
Fête de la gauche
à Quimperlé.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1264 - Vendredi 29 mars 2019
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;
20 euros (numérique)
Non adhérents : 50 euros (papier) ;
35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFPS



Pragmatique et empirique

Laurent Grandguillaume

Pragmatique et empirique, la démarche « Territoires zéro chômeur » donne d'excellents résultats dans les bassins de vie où elle est expérimentée. L'enjeu, maintenant, consiste à les pérenniser et à permettre à d'autres territoires qui veulent les imiter de pouvoir le faire, comme nous l'explique Laurent Grandguillaume, ancien député et président de l'association Territoires zéro chômeur de longue durée.

Cap Finistère : Où en est l'expérience « Territoire zéro chômeur de longue durée » ?

Laurent Grandguillaume : À l'origine, il s'agit d'une initiative lancée par ATD quart monde qui est parti du postulat qu'il était préférable de mobiliser le coût du chômage pour financer des emplois pour les personnes au chômage de longue durée. D'autant que, contrairement à une idée souvent répétée, personne n'est « inemployable ». L'expérience a été lancée en 2017 sur dix territoires, dans le Nord, en Meurthe-et-Moselle, à Paris, dans la Nièvre, dans le Rhône, les Bouches-du-Rhône, le Puy-de-Dôme, les Deux-Sèvres, le Calvados et, plus près de vous, à Pipriac et Saint-Ganton en Ille-et-Vilaine. Ils recouvrent la diversité de notre pays et concernent en moyenne 5 à 10 000 habitants, le plus souvent sur deux ou trois communes.

L'association existe depuis 2016. Elle a pour but de soutenir et aider les territoires concernés mais aussi de faire la promotion de l'expérience et de préparer d'autres communes ou regroupements de communes à se lancer dans l'aventure. C'est également un comité de vigilance pour être en capacité d'alerter si les conditions ne sont pas réunies pour bien réussir l'expérimentation. Aujourd'hui, 800 personnes, embauchées par les Entreprises à But d'Emploi (EBE) créées spécialement dans le cadre de cette expérimentation, ont retrouvé un emploi et travaillent en CDI.

Cap Finistère : D'un point de vue législatif, où en est-on ? Ce dispositif va-t-il être généralisé ?

Laurent Grandguillaume : Nous n'utilisons pas le terme « généraliser » car il ne convient pas à notre état d'esprit et à ce que nous voulons faire. Comme je viens de vous le dire, dans l'un des territoires il a fallu mettre en place, pour des raisons d'efficacité et de management, une seconde Entreprise à But d'Emploi. Au départ, tel que ses initiateurs avaient imaginé le projet, à un

territoire correspondait une entreprise. Sauf que, l'expérience « Territoires zéro chômeur de longue durée » s'enrichit et se transforme tous les jours. Sur le terrain, à un moment, il a fallu faire preuve d'imagination et de souplesse et inventer de nouvelles solutions. Car notre démarche consiste à partir des besoins de la base dans les bassins de vie.

Territoires zéro chômeurs n'est pas un dispositif comme il en existe déjà et comme on en a connu et qui, il faut bien l'avouer, n'ont pas donné satisfaction. Les dispositifs, imaginés nationalement et qui s'imposent uniformément à tout le monde en France, comme, par exemple, les emplois francs ou les contrats de génération, ne fonctionnent pas.

Nous, nous sommes partis du postulat qu'il faut au contraire partir des besoins du terrain, avec les habitants, demandeurs d'emploi, responsables associatifs, économiques, élus qui connaissent à la fois les demandes et les besoins de leurs territoires. Car les enjeux, les problèmes, les freins au retour à l'emploi ne sont pas les mêmes en Ille-et-Vilaine et dans les Deux-Sèvres. L'État doit jouer un rôle de facilitateur mais il doit surtout faire confiance aux acteurs qui vivent et travaillent sur place et il doit arrêter de considérer que les élus locaux vont forcément faire n'importe quoi et tomber dans le clientélisme.

D'autant qu'aujourd'hui, compte tenu de l'urgence sociale, il faut inventer de nouvelles manières de faire. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il faut changer de modèle et de méthode.

Cap Finistère : Une seconde vague est-elle prévue ?

Laurent Grandguillaume : D'abord, il faut pérenniser ce qui existe déjà dans les dix premiers territoires. La loi de 2016-2017 prévoyait une expérimentation de cinq ans. Nous demandons une nouvelle loi dès 2019 pour sécuriser les structures existantes, car elles ont besoin de visibilité à long terme, et permettre l'extension aux nouveaux territoires volontaires pour expérimenter. Déjà plus de 200 nous ont contactés. Cela suppose un vote au Parlement. Nous avons bon espoir car, le président de la République a repris « Territoires zéro chômeur » dans son plan de lutte contre la pauvreté. C'est un bon signal, reste maintenant à le concrétiser.

En savoir plus sur l'association Territoires zéro chômeur de longue durée : www.tzclcd.fr

